

# LIEUX DE SOINS du territoire

## CLSM Rhône Nord Beaujolais



CENTRE HOSPITALIER  
Rue Jean Baptiste Perret  
CS 15045 | 69450 Saint-Cyr au Mont d'Or  
[www.ch-st-cyr69.fr](http://www.ch-st-cyr69.fr)

# Conseil Local de Santé Mentale

## Rhône Nord Beaujolais

La **santé mentale** de la petite enfance au grand âge, englobe les **maladies psychiatriques** (schizophrénie, psychose, troubles bipolaires, dépression...) mais aussi la **souffrance psychique** (deuil, solitude, exclusion, maltraitance...), les **addictions**, **l'isolement**, **le handicap**, **l'habitat**...

Le **C**onseil **L**ocal de **S**anté **M**entale :  
Cadre formel de la coordination des acteurs  
locaux intervenant dans ce champ

Anse	Gleizé	Villefranche-sur-Saône
<b>CMP / CATTTP</b> ●●	<b>CMP</b> ●●●	<b>Centre d'accueil en périnatalité</b> ●
04 74 09 96 80	<b>CATTTP /</b>	04 74 09 42 43
	<b>Hôpital de jour</b> ●●	<b>CMP / CATTTP</b> ●
	<b>Equipe mobile de</b> ●	04 74 71 41 86
	<b>géro-nto-psychiatrie</b>	<b>Maison des adolescents</b> ●
<b>Beaujeu</b>		04 74 60 59 00
<b>CMP</b> ●		<b>Equipe de liaison d'urgence</b> ●
<b>Maison de la Santé</b>	04 74 65 58 94 ●	04 74 09 27 73 ELU
04 74 68 06 69	04 74 68 00 27 ●	<b>Equipe de liaison et de soins</b>
	04 74 68 06 69 ●	<b>en addictologie</b> ●
		04 74 09 24 09
<b>Belleville-sur-Saône</b>	<b>Le Bois-d'Oingt</b>	<b>Maison d'Arrêt / Unité de soin</b> ●
<b>CMP / CATTTP</b> ●	<b>CMP</b> ●●	04 74 07 49 00
04 74 66 22 48	<b>CATTTP</b> ●	
	04 74 71 41 86 ●	
	04 74 68 06 69 ●	

CMP Centre Médico-psychologique  
CATTTP Centre d'Accueil Thérapeutique à temps partiel  
Hôpital de jour

Enfants Ados Adultes

Deux **Equipes transversales** « **Petite Enfance** » et « **Adolescent** » intervenant à Gleizé et Villefranche s/S

CLSM Rhône Ouest (cantons de L'Arbresle, Tarare, Thizy-les-Bourgs)

Financiers du CLSM Rhône Nord Beaujolais : ARS Auvergne Rhône-Alpes, le centre hospitalier de Saint Cyr au Mont d'Or et l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

## Qu'est ce qu'un Conseil Local de Santé Mentale ?

Le CLSM est composé d'instances de concertations et d'échanges entre les partenaires autour des problématiques de santé mentale identifiées sur un territoire défini.

Il constitue le cadre de réflexions, de décisions et d'actions des acteurs locaux, consacré par la loi de santé du 26.01.2016.

## Principaux textes de référence

Recommandations OMS (Organisation Mondiale de la Santé)

**Loi du 11.02.2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées

**Loi du 21.02.2014** de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

**Loi du 26.01.2016** de modernisation de notre système de santé – Titre II « Faciliter au quotidien les parcours de santé » - Art. 69 du Projet territorial et politique de santé mentale

## Objectifs du CLSM

↳ Favoriser la prévention, l'accès aux soins / aux droits et l'inclusion sociale des habitants en souffrance psychique d'un territoire.

↳ Contribuer à une meilleure connaissance réciproque des acteurs de la psychiatrie, du social et médico-social, de la médecine générale, des représentants d'usagers et/ou aidants, des associations, des élus...

↳ Permettre l'émergence de politiques de santé mentale autour de diagnostics élaborés avec les acteurs locaux et de la co construction de projets partenariaux.

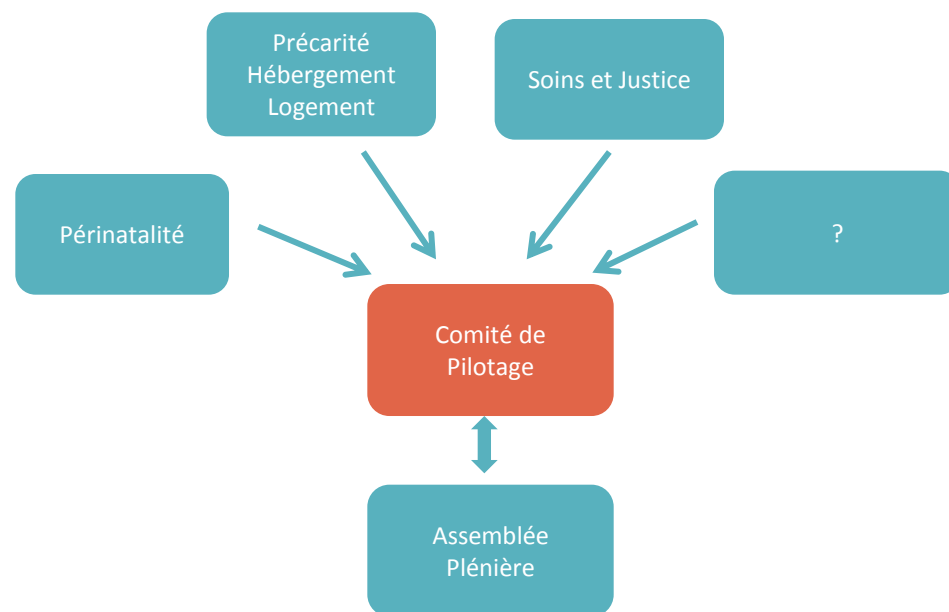
## Qui peut participer aux Commissions de travail ?

Professionnels du social, médico-social, sanitaire, élus, associations, représentants d'usagers et/ou aidants...

## Fonctionnement du CLSM

Le Conseil Local de Santé Mentale s'organise autour d'une instance plénière et d'un comité de pilotage alimentés par des commissions de travail suivant les problématiques de santé mentale repérées sur le territoire.

3 commissions de travail en place... une 4<sup>ème</sup> en 2017 ?



*L'instance de pilotage du CLSM est coprésidée par le maire ou président de l'intercommunalité (ou représentants) et le directeur du Centre Hospitalier de Saint Cyr au Mont d'Or (ou représentants)*

### Contact

Florence Grimaldi, coordinatrice CLSM

[clsm.beaujolais@rhonenord.fr](mailto:clsm.beaujolais@rhonenord.fr)

Tél : 06.73.69.70.38